

au bureau du Journal.

meilleurs CAFÉS

aux toujours fraîchement... Louis Treyvaud... 18, Grand' Rue, Bulle.

MARC

1, —, 1.20 et 1.50 le litre... Maco et Rhum... 2, —, 3, — et 4, — le litre.

Disco RIBES, à Bulle.

LOTÉRIE

Casino-Théâtre DE LA Ville de Fribourg... 50,000.--

Fr. 75,000.--

Billets à 1 fr. On annonce récemment que le Conseil fédéral avait refusé l'exequatur à un attaché de l'ambassade italienne à Berne...

Chaussures With. Gräb Zurich 4 Trittligasse 4

DIGESTIONS

Remède de famille de première utilité. Pharmacie Golliez, Morat.

Chaussures With. Gräb Zurich 4 Trittligasse 4. Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

ABONNEMENTS Suisse... 1 an, Fr. 4.50... 6 mois, 2.50... Étranger... 1 an, 9.--... 6 mois, 5.--

ANNONCES District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10⁵²

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1908.

BULLE, le 28 janvier 1908.

Italie et Suisse.

On annonçait récemment que le Conseil fédéral avait refusé l'exequatur à un attaché de l'ambassade italienne à Berne, chargé par son gouvernement d'une mission incompatible avec les usages diplomatiques et, surtout, contraire à la constitution fédérale...

Quoique l'affaire ait reçu sa solution il y a quelques mois déjà, elle ne mérite pas moins d'être contée tout au long. La voici, exposée très clairement par le « National Suisse »:

Il y a quelque temps donc, le gouvernement italien avait envoyé à Genève l'attaché d'ambassade Michelis, et lui avait confié le soin d'exercer une surveillance active sur toutes les entreprises suisses employant de la main-d'œuvre italienne.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

Comédie Nuptiale

PAR GUY CHANTEPLEURE

La jeune fille acquiesça donc d'une inclination de tête, tandis que de grosses larmes roulaient sur ses joues pâles...

Il balbutia: — J'en suis si content... Au bout d'un instant, Mlle Morin reprit: — Nous n'avons pas le droit de nous laisser abattre. Il faut que nous la disputions au mal... Il faut aussi qu'elle conserve sa quiétude, sa paix... qu'elle se sente heureuse...

employant des ouvriers italiens, se renseigner sur leurs gains, les conditions morales et matérielles dans lesquelles ils vivaient; tenir un registre ouvert de toutes les entreprises pouvant utiliser la main-d'œuvre italienne; dans qu'elles conditions celle-ci pourrait offrir ses services, etc., etc.

Lorsque l'affaire fut connue, une grande partie de la presse suisse s'étonna avec raison de cette ingérence d'une police étrangère dans des questions qui devaient être traitées uniquement par les autorités suisses.

Mais l'appétit vient en mangeant. Au vu des bons résultats donnés par l'inspection italienne en Suisse, l'am-

bassade d'Italie à Berne fit savoir au Conseil fédéral que son gouvernement avait décidé de déterminer d'une façon définitive la position de M. Michelis, et que, dans cette intention, il l'avait nommé attaché de l'ambassade italienne à Berne, avec siège à Genève.

Comme bien l'on pense, la demande du gouvernement italien ne put être agréée à Berne, car elle ne tendait ni plus ni moins qu'à organiser de toutes pièces une police italienne en Suisse; d'autant plus que M. Michelis, dans l'exercice de ces fonctions, ne dut pas toujours avoir tout le tact nécessaire en s'ingérant dans des affaires qui ne le regardaient pas du tout...

Battu sur ce point, le gouvernement italien demanda alors au Conseil fédéral de charger les autorités cantonales d'avertir, télégraphiquement si possible, les consuls d'Italie des arrondissements respectifs, des accidents qui atteindraient des ouvriers italiens.

— On se fait toujours des reproches!... Ne soyez pas trop sévère pour vous-même, monsieur... Certes, Mme Cayrol eût préféré vous garder aux Berges... Néanmoins, ses plus grandes joies lui sont venues de vous...

Il s'arrêta brusquement, s'obligeant au calme. — Je vais lui dire que vous monterez dans un moment, que vous avez à écrire avant l'heure du courrier une lettre très pressée... fit la jeune fille... Essayez de vous remettre... d'être plus ferme... Et puis, baissez vos yeux avec de l'eau très chaude...

Il répondit: — J'aurai du courage... beaucoup... vous verrez.

Puis, comme elle atteignait la porte, il murmura: — Vous m'avez fait du bien, je vous en remercie...

Mais il ne sut pas si elle avait entendu.

— Étrange fille, pensa-t-il. Cependant, fort de cette volonté de courage qu'Éliette avait ramené en lui, il tint parole et, maître de son émotion, de sa voix, de son visage, il put donner à sa mère l'assurance d'une guérison prochaine et com-

pondit par un refus. Il adressa à l'ambassade d'Italie à Berne une note très polie, dans laquelle il faisait observer que les Italiens en Suisse jouissaient de la même protection légale que les indigènes; que les prescriptions concernant le travail dans les fabriques et la responsabilité civile étaient les mêmes pour eux que pour nous et que, comme par le passé, les inspecteurs des fabriques se mettaient à la disposition de M. Michelis pour tous les renseignements désirables; en conséquence, il ne pouvait acquiescer à la demande du gouvernement de Sa Majesté Victor Emmanuel II.

En même temps, le Conseil fédéral adressait aux gouvernements cantonaux une circulaire dans laquelle il faisait observer que l'inspecteur italien avait pour tâche d'aider de ses conseils et de son appui les émigrants italiens; qu'il n'y avait rien à redire à cela; aussi longtemps qu'il se bornerait à ce travail; mais, au cas où il s'adresserait aux cantons pour avoir des renseignements sur les conditions de la main-d'œuvre italienne en Suisse, ceux-ci devraient le prier de s'adresser au Conseil fédéral par l'intermédiaire de l'ambassade d'Italie à Berne.

Le Conseil fédéral a suivi dans cette affaire une ligne de conduite aussi conciliante envers notre voisin du sud que conforme aux lois de notre pays. Il va sans dire que nous ne pouvons tolérer chez nous une autre police que la nôtre. D'ailleurs, et nombre d'Ita-

piète, il put entendre et approuver les projets heureux que Mme Cayrol ne cessait de faire, se voyant déjà rétablie, jouissant par avance de son activité reconquise.

Au dîner, il dit à Mlle Morin: — Je ne quitterai plus ma mère... même pour quelques jours... Je viens d'écrire au Courrier de Paris et à la Revue Rose que l'état de sa santé m'obligeait à me fixer aux Berges... et, par conséquent, à abandonner définitivement mes rubriques hebdomadaires...

Définitivement... répéta la jeune fille comme malgré elle... C'est un grand sacrifice!

— Je ne voulais pas demander un congé... murmura-t-il très simplement... Cela m'aurait fait trop de mal...

Elle ne demanda pas pourquoi; elle comprenait.

Il ajouta: — Que ma mère ne sache rien, n'est-ce pas?... Ma décision l'inquiéterait...

Insensiblement, la vie de Julien s'organisait, se réglait; ses occupations d'oisif se

liens habitant la Suisse seront d'accord avec nous, la main-d'œuvre italienne travaillant chez nous a toujours été traitée avec bienveillance, pour autant qu'elle s'est conformée aux lois de notre pays.

NOUVELLES SUISSES

La lettre à un sou. — Du *Peuple genevois* :

« Le Conseil fédéral veut l'enterrer... et il ne faut pas se méprendre sur le sens de la réponse qu'il a faite à la commission du Conseil des Etats.

C'était presque prévu, et c'est fort regrettable. Jadis la Suisse marchait à la tête des nations pour la bonne organisation et le bon marché de ses services postaux. Aujourd'hui il n'en est plus de même...

Une lettre va de Dunkerque à Marseille pour deux sous, et de Genève à Nyon c'est aussi deux sous. Les postes françaises sont donc, sur ce point, beaucoup meilleur marché que les nôtres.

Que faire ?

Eh eh... Il y a dans la Constitution un article réglant ce qu'on appelle le droit d'initiative...

Non, mais... croyez-vous qu'elle n'aurait pas un certain succès, une initiative ainsi conçue :

« Article unique. — La taxe des lettres de 250 grammes au plus est fixée à 5 centimes maximum. Elle pourra être abaissée au-dessous de ce chiffre. »

Et il n'y a pas à dire, on trouverait les signatures, et si on les trouvait, il faudrait bien, tout de même, que le Conseil fédéral y vienne.

Nous n'abandonnerons pas la question, et dès aujourd'hui, nous annonçons que nous lancerons l'initiative si on la rend nécessaire. »

Les Russes en Suisse. — Sur l'ordre du procureur général de la Confédération, la police de Genève a fait procéder samedi à des perquisitions dans une imprimerie clandestine située impasse de l'Aire, route des Acacias.

C'est M. le commissaire Perrier qui a procédé à cette opération. Samedi matin, à 11 h. 30, il se rendait dans le local avec une dizaine d'agents de la sûreté. Deux terroristes russes qui

classaient, selon les heures, prenaient leur place précise, traditionnelle, immuable, dans la journée vide, comme des objets dans un tiroir de la vieille fille.

La plus grande partie de la matinée était consacrée au travail, non plus à l'esquisse hâtive des « silhouettes de musiciens », à l'exécution des articles projetés jadis, délaissés maintenant avec la besogne hebdomadaire de Paris, mais à la mise au point des documents recueillis et des études faites en vue d'un ouvrage sur *Berlioz*, rêvé depuis toujours.

Le moment qui précédait le déjeuner et celui qui le suivait appartenaient à Mme Cayrol... Julien faisait à voix haute la lecture des journaux ; puis il sortait pour deux ou trois heures...

Sa mère veillait à ce qu'il ne se laissât pas gagner par l'inertie d'une existence sédentaire. Il aimait la chasse, le cheval. Chaque jour, elle exigeait qu'il fit une longue promenade à travers le pays, ou s'en allât tirer quelques lièvres dans les forêts des Berges, où le gibier n'était pas trop

se trouvaient là occupés à tirer des circulaires, les nommés T., 22 ans, et Vladimir G., âgé de 30 ans environ, ont été aussitôt arrêtés ; puis en leur présence, M. le commissaire Perrier a procédé à une minutieuse perquisition ; il a saisi un grand nombre de brochures en langue russe destinées à être répandues dans les milieux révolutionnaires.

Une souricière fut ensuite établie, et dans le courant de l'après-midi, un troisième individu, d'origine autrichienne, Ignace M., 24 ans, puis un quatrième, Italien, nommé T., anarchiste militant, étaient arrêtés. Ces deux derniers ont été trouvés en possession de papiers indiquant qu'ils prenaient une part active au mouvement terroriste russe.

L'imprimerie, qui pour toute machine possédait une presse à main, a été fermée et les scellés ont été apposés.

Le prix de la farine. — L'assemblée générale de l'Association des meuniers de la Suisse centrale à Berne a décidé de réduire de 2 fr. par 100 kilos le prix de la farine douce blanche.

Schaffhouse. — Le total de la fortune laissée par M. Henri Schlatter, qui a institué la commune bourgeoise de Schaffhouse comme légataire universelle, s'élève à un actif de 2,400,000 fr. Les droits de succession à payer en France et dans le canton de Thurgovie, où habitait le testateur, s'élèvent à 550,000 fr. environ. Les divers legs particuliers faits par M. Schlatter atteignent la somme totale de 1,365,000 fr. C'est donc une somme d'environ un demi-million qui reviendra, toutes charges payées à la bourgeoisie de Schaffhouse. Le conseil de bourgeoisie acceptera donc définitivement cet héritage.

Soleure. — Ces braves vieux garçons. — La sage-femme de Breitenbach avait demandé une augmentation légitime de son traitement. L'excellente dame, qui accomplit galement sa tâche depuis quarante-cinq ans, risquait fort de ne rien obtenir, le conseil municipal, composé en majorité de jeunes hommes mariés, étant opposé à toute augmentation. Les vieux garçons de l'assemblée, 3 en tout et

rare... Il obéissait docilement. Aussi bien, peut-être, n'eût-il trouvé le courage ni de garder tout le jour le masque de sérénité qu'il se composait en présence de la malade, ni de reprendre ses manuscrits et d'imposer à son cerveau la tension d'un labeur plus prolongé... Pour apporter à sa mère un visage souriant, pour rester naturel en sa quiétude feinte, il lui fallait tromper et, en quelque sorte, fatiguer sa douleur dans l'activité physique, quand il ne se sentait plus capable de la dominer par l'effort du travail intellectuel...

Alors il partait, couvrant des lieues, parcourant à pied ou à cheval le pays des Berges, un peu monotone, attirant cependant par ses bois aux chemins profonds, par ses eaux courantes bordées de saules et de peupliers ; parfois, il gagnait, au delà de Dôle, les rives du Doubs ou encore ce délicieux « Val d'Amour » ou la Lone serpente, molle et douce, sur un lit de sable fin, si près des collines feuillues.

A (suite).

d'un âge respectable, se levèrent alors et convainquirent si bien les jeunes perdreaux que l'augmentation fut accordée séance tenante et à l'unanimité.

Pour décrocher la couronne. — Un paysan des environs de Härkingen, (district de Balsthal) prenant part l'année dernière à un concours de tir organisé dans cette localité par la société militaire de l'endroit, tenait à rapporter chez lui quelques feuilles de laurier. Le diable, c'est que l'homme tirait mal ; aussi trouva-t-il plus pratique d'inscrire les résultats fictifs sur son livret de tir. Il allait recevoir une soixantaine de francs de prix et la couronne tant convoitée, lorsqu'un témoin de la petite scène de passe-passe vint dénoncer le déloyal commerce du tireur. Le pauvre diable n'a eu du laurier que la sauce, très salée, sous forme de six semaines de prison plus les frais.

Argovie. — Pénurie de maîtres d'école. — Elle a son bon côté ; elle a obligé les communes à dépasser le minimum légal de 1400 fr. de traitement annuel pour le porter à 1600 et 1800 francs. Actuellement, le tiers des régents ont un salaire inférieur à 1600 francs, mais d'ici à peu de temps on prévoit que cette somme, à la campagne comme en ville, ne sera plus inférieure à 2000 francs.

Poisson de mer. — Cette denrée a fait son entrée dans presque tous les villages de quelque importance du canton.

La consommation est partout énorme et nulle part les organisateurs de marchés ne se plaignent de mévente.

Le premier jour, à Mari, trois quintaux de poissons ont trouvé acquéreurs ; le marché suivant, pour lequel on avait commandé le triple, s'est passé dans d'aussi excellentes conditions.

Le revers de la médaille, c'est qu'en suite de la forte demande, le fournisseur, une importante maison allemande, annonce un relèvement.

Lucerne. — Un donateur de bonjour. — On annonce la mort du fameux comte Gurowski dont on a beaucoup parlé en Suisse, il y a deux ans. Comme le Congrès de la paix de Lucerne s'occupait du musée de la guerre et de la paix installé dans cette ville, Gurowski se leva, se déclara prêt à faire dans ce but une donation de 600,000 fr. et signa séance tenante un acte de fondation, puis acheta plus tard dans la ville de Lucerne un emplacement de 200,000 francs. Mais lorsqu'il s'agit de s'exécuter, il se déroba.

En même temps qu'il manquait à sa parole envers Lucerne, Gurowski disait à Nice qu'il y aurait de sa part mauvaise grâce à faire un cadeau à l'étranger pour un établissement dont Nice pouvait être le siège aussi bien que Lucerne. Les Niçois l'entretenaient naturellement dans ces bonnes dispositions et il leur promit de leur laisser son château de Montboron, qui a une très grande valeur. — Ce donateur de bonjour vient de mourir... et Nice est volée comme Lucerne. Paix à ses cendres !

— Le prix du lait. — Depuis que

les laitiers et la société coopérative de consommation de Lucerne sont entrés en conflit, le prix du lait a sensiblement baissé. Ce fut la Coopérative qui, en créant sa laiterie diminua ce prix d'un centime ; les laitiers, pour faire concurrence, abaissèrent encore ce prix ; puis la Coopérative « rabaisa », sur quoi les paysans rabaisèrent ! De 25 centimes qu'était ce prix l'année dernière, il oscille actuellement entre 18 et 19 centimes.

A L'ÉTRANGER

France. — Violente explosion. — Samedi matin, en forant un trou de mine dans une galerie pour l'exploitation du pyrite, à Ternand (Rhône), le foret d'un ouvrier a provoqué une étincelle, qui a enflammé la charge de poudre. Une épouvantable explosion s'est produite. Quatre ouvriers qui se trouvaient dans la zone dangereuse ont été violemment atteints par les débris de roche. L'un d'eux est mort, écrasé sous un amas de terre, un autre a eu une jambe fracturée et le bas-ventre ouvert. Un troisième a eu le visage brûlé. Le quatrième, blessé plus légèrement, est soigné sur place.

Maroc. — Progrès de Moulaï Hafid. — On mande de Tanger à la *Morning Post* :

« La tribu des Anflous s'est déclarée pour Moulaï Hafid. Elle s'apprête à s'opposer à l'établissement de la police franco-espagnole.

« A Mogador, on craint de nouveaux troubles. Le consul de France a demandé l'envoi de navires de guerre.

Nouveaux combats. — On mande de Casablanca le 25 : « La colonne dite des tirs est partie de Ber-Rachid, en vue d'une concentration avec la colonne dite du littoral, que commandait le général d'Amade. Les deux colonnes ont opéré leur jonction à Ankous, point situé sur le territoire de la tribu des Ouled Mellah. Au moment de la jonction, la colonne dite des tirs était engagée avec les gens de la tribu des Ouled Ali, fraction des Medrakas.

« La colonne du littoral a pris position à sa gauche. L'infanterie et la cavalerie se sont développées. La cavalerie a fait plusieurs charges consécutives avec succès. Vers 3 heures, le feu de l'infanterie a obligé l'ennemi à battre en retraite. Au moment de l'installation du bivouac, quelques groupes de cavaliers ont fait un retour offensif mais furent rapidement dispersés. L'artillerie n'a tiré que quelques coups. »

Le général d'Amade télégraphie que la colonne du littoral s'est portée le 23 janvier à trente kilomètres au sud de Bou-Znika. Le 24, la colonne opéra sa jonction vers midi avec le détachement venu de Mediouna, à Ankous.

C'est sur ce point que les deux colonnes ont été attaquées par les contingents des tribus de Medraka-Zeila et Ouled-Ali, développées en croissant sur un front de cinq kilomètres environ.

L'ennemi a été repoussé avec pertes après un combat de 4 heures. Les Français ont eu 6 blessés, parmi les-

quels le lieu-
deux balles.

Chine.

Un tunnel s'
ligne Kalgai
construisent
des étrangers

Des averti-
nés à plusie-
mais le gou-
tenu compte

Amérique

à Baltimore
New-York
violent ince-
à midi, à B-
s'est effond-
ont été ense-
Jusqu'ici on

sés.
— Six se-
télégramme
la délivranc-
de mineurs
six semaines

Le 4 déc-
une mine d'
vriers. Trois
Brow et M-
plus de trois
deur, mais
les protégés
écrasés.

Des sauvé-
ges, découvr-
tendirent de
hommes éta-
les mineurs
tuyan comm-

Les trava-
être effectués
Et ce n'est
nes d'un dur
furent rame-

— Une bo-
journaux an-
suivante de

« Des in-
après midi,
que du qua-
qui a fait ex-
nêtre et un
sacs conten-

en numérai-
bris. La poli-
pour tenir e-
qui se précip-
argent. Les
après plusie-
plosion n'a f-

BREVES

— Pour ne
par la foule,
(Russie) à tou-
sonnes sous sa

— Le plus g-
par les habit-
queur, le roi d-

— Mardi, c-
de Paris pour
le détroit de B-

— Le choléra
ont été consta-

— Le comm-
élevé à 11 mill-
en augmentati-
née précédente

— Grand dé-
bré française.

et la société coopérative de Lucerne sont en-
tité, le prix du lait a sensi-
sés. Ce fut la Coopérative
nt sa laiterie diminua ce
ntime; les laitiers, pour
rence, abaissèrent encore
uis la Coopérative « ra-
r quoi les paysans rabais-
25 centimes qu'était ce
dernière, il oscille actuel-
e 18 et 19 centimes.

ÉTRANGER

— Violente explosion. —
in, en forant un trou de
ne galerie pour l'exploita-
ite, à Ternand (Rhône), le
ouvrier a provoqué une
ai a enflammé la charge de
e épouvantable explosion
te. Quatre ouvriers qui se
dans la zone dangereuse
llement atteints par les
che. L'un d'eux est mort,
un amas de terre, un au-
ne jambe fracturée et le
ouvert. Un troisième a eu
ûlé. Le quatrième, blessé
ment, est soigné sur place.

— Progrès de Moulaï Ha-
mande de Tanger à la Mor-
u des Anflous s'est déclarée
à Hafid. Elle s'apprête à
l'établissement de la police
gale.

ador, on craint de nouveaux
e consul de France a t
voi de navires de guerre.
aux combats. — On mande
anca le 25: « La colonne
est partie de Ber-Rachid,
ne concentration avec la
e du littoral, que comman-
dant d'Amade. Les deux co-
opéré leur jonction à An-
situé sur le territoire de la
Ouled Mellah. Au moment
on, la colonne dite des tirs
ée avec les gens de la tribu
Ali, fraction des Medrakas.
onne du littoral a pris posi-
gauche. L'infanterie et la
e sont développées. La ca-
it plusieurs charges consé-
ec succès. Vers 3 heures, le
anterie a obligé l'ennemi à
étraite. Au moment de l'ins-
u bivouac, quelques groupes
s ont fait un retour offensif
rapidement dispersés. L'ar-
tiré que quelques coups. »

al d'Amade télégraphie que
du littoral s'est portée le
à trente kilomètres au sud
ka. Le 24, la colonne opéra
vers midi avec le détache-
de Mediouna, à Ankous.

r ce point que les deux co-
été attaquées par les con-
es tribus de Medraka-Zeila
li, développées en croissant
at de cinq kilomètres envi-
ni a été repoussé avec pertes
combat de 4 heures. Les
nt eu 6 blessés, parmi les-

quels le lieutenant Poirson atteint de
deux balles.

Chine. — Un tunnel s'écroule. —
Un tunnel s'est écroulé lundi sur la
ligne Kalgan-Pékin, que les Chinois
construisent actuellement sans l'aide
des étrangers. 180 hommes ont péri.

Des avertissements avaient été don-
nés à plusieurs reprises à ce sujet,
mais le gouvernement n'en avait pa-
tenu compte.

Amérique. — Terrible incendie
à Baltimore. — Un télégramme de
New-York signale qu'au cours d'un
violent incendie qui s'est déclaré jeudi
à midi, à Baltimore, un édifice en feu
s'est effondré. De nombreux pompiers
ont été ensevelis sous les décombres.
Jusqu'ici on signale 4 morts et 20 bles-
sés.

— Six semaines sous terre. — Un
télégramme d'Ely (Nevada) annonce
la délivrance vraiment extraordinaire
de mineurs qui étaient ensevelis depuis
six semaines.

Le 4 décembre, un éboulement dans
une mine d'or ensevelit plusieurs ou-
vriers. Trois hommes, nommés Bailey,
Brow et Macdonald, étaient enfouis à
plus de trois cents mètres de profon-
deur, mais une espèce de toit en zinc
les protégea et les empêcha d'être
écrasés.

Des sauveteurs, opérant des sonda-
ges, découvrirent cette cavité et en-
tendirent des bruits indiquant que les
hommes étaient vivants. Depuis lors,
les mineurs ont été nourris par un
tuyau communiquant à la surface.

Les travaux de sauvetage ont dû
être effectués avec le plus grand soin.
Et ce n'est qu'au bout de six semai-
nes d'un dur labeur que les ouvriers
furent ramenés au jour, sains et saufs.

— Une bombe à New-York. — Les
journaux anglais publient la dépêche
suivante de New-York:

« Des individus ont placé, jeudi
après midi, sur une fenêtre d'une ban-
que du quartier italien, une bombe
qui a fait explosion, démolissant la fe-
nêtre et une partie des murs. Trois
sacs contenant plus de 200,000 francs
en numéraire ont disparu dans les dé-
bris. La police est accourue aussitôt
pour tenir en respect 10,000 italiens
qui se précipitaient pour réclamer leur
argent. Les agents ont rétabli l'ordre
après plusieurs heures d'efforts. L'ex-
ploision n'a fait aucune victime. »

BRÈVES NOUVELLES

— Etranger —

— Pour ne pas être lynché sur sa machine
par la foule, un mécanicien part de Bakou
(Russie) à toute vapeur, écrasant dix per-
sonnes sous sa locomotive.

— Le plus gros diamant est celui offert
par les habitants du Transvaal à leur vain-
queur, le roi d'Angleterre.

— Mardi, cinq automobiles sont parties
de Paris pour le raid New-York-Paris par
le détroit de Behring.

— Le choléra écolate en Turquie. 10 cas
ont été constatés à Galatz.

— Le commerce de la France en 1907 s'est
élevé à 11 milliards 600 millions de francs,
en augmentation d'un demi-milliard sur l'an-
née précédente.

— Grand débat sur le Maroc à la Cham-
bré française.

— M. Delcassé prononce un discours dit-
cuté et apprécié dans l'Europe entière.

— Suisse —

— La ville de Thoun a assuré tous les
enfants des écoles contre les accidents.

— Le peuple schwytois a repoussé di-
manche la nouvelle loi scolaire par 8417 voix
contre 1796.

— A Genève, le nettoyeur Eng. Gran.
Fribourgeois, est tombé d'un quatrième
étage sur le trottoir. Mort à l'hôpital.

— A Bienne, pendant la manœuvre, un
employé tombe sous le wagon. Une main
coupée et graves blessures à la jambe.

CANTON DE FRIBOURG

Pont de Pérolles. — Le Con-
seil d'Etat a décidé, vendredi, d'ouvrir
un concours d'idées pour la construc-
tion du pont de Pérolles, qui franchira
la Sarine près de Fribourg, d'en sou-
mettre le résultat à une commission
d'experts et de récompenser les meil-
leurs projets.

Cette décision est une première
conséquence du décret du Grand Con-
seil du 21 novembre 1907, concernant
les chemins de fer régionaux en parti-
culier, la ligne directe Fribourg-Bulle.

Militaire. — Dans sa séance du
21 courant, le Conseil fédéral a promu
M. le 1^{er} lieutenant d'administration
Isidore Nordmann, quartier-maître du
bataillon 17, au grade de capitaine.

**Les écoles militaires en
1908.** — Dans sa séance de vendred
matin, le Conseil fédéral a approuvé
le tableau des écoles militaires pour
1908. Les écoles de recrues de la II^{me}
division, dont font partie nos batail-
lons fribourgeois auront lieu comme
suit: la première, du 19 février au 25
avril, à Colombier; la deuxième, du
18 mars au 25 avril, à Yverdon, et du
25 avril au 23 mai, à Colombier; la
troisième, du 3 juin au 8 août, à Co-
lombier.

L'école de recrues d'artillerie pour
les recrues fribourgeoises d'artillerie
de position aura lieu du 15 février au
1^{er} mai, à Thoun.

L'école de sous-officiers de la II^{me}
division aura lieu du 12 mai au 2 juin,
à Colombier, et l'école d'aspirants
pour la même division, du 11 août au
31 octobre, à Colombier, avec cours
d'équitation du 1^{er} au 28 septembre.

L'école des sous-officiers de cava-
lerie aura lieu du 23 février au 4 avril,
à Berne, et l'école d'aspirants de la
même arme, du 28 septembre au 18
décembre, à Berne également.

Les cours de répétition de la II^{me}
division en formation de régiment sont
fixés, pour les bataillons 14 et 15, du
28 septembre au 10 octobre, et pour
les bataillons 16 et 17, du 21 septem-
bre au 3 octobre.

Vol. — Samedi matin, un voya-
geur du train direct partant de Fri-
bourg à 10 h. 33 a été dévalisé pen-
dant le trajet Fribourg-Lausanne.

Deux jeunes gens étrangers sont
soupçonnés d'être les auteurs de ce
vol.

Evasion. — Samedi soir, vers 5
heures et demi, le détenu Joseph Ul-
dry, d'Avry-devant-Pont, récidiviste
assez dangereux, a réussi à s'échapper
de Bellechasse, à la faveur d'un fort

brouillard. On n'a pas pu relever ses
traces.

**Achat de chevaux d'artille-
rie** — L'administration militaire fé-
dérale achètera des chevaux d'artille-
rie: le 5 février, à Romont (champ de
foire), à 3 heures de l'après-midi.

Les chevaux mis en vente doivent
avoir les formes et les qualités d'un
cheval d'artillerie pouvant être monté;
ils doivent être âgés d'au moins 5 ans
et ne pas dépasser l'âge de 7 ans. La
hauteur au garrot doit être au mini-
mum de 162 centimètres.

Ces chevaux doivent être issus d'é-
talons approuvés par la Confédération
et provenir d'un élevage amélioré. Les
certificats de naissance devront être
présentés le jour de la vente.

Si lors du contrôle des certificats
par le Département fédéral de l'Agric-
ulture une irrégularité est constatée,
le vendeur sera tenu de reprendre son
cheval en remboursant le prix de
vente.

Tout cheval qui, dans l'espace de 15
jours, serait reconnu mordeur ou
rueur, atteint des maladies et vices pré-
vus par le règlement d'administra-
tion, devra être repris par le vendeur.

Pour le cas où un jument serait
reconnue portante pendant la durée du
service, le vendeur serait tenu de la
reprendre contre restitution du prix
de vente.

GRUYÈRE

L'industrie des hôtels. — At-
tirer les touristes étrangers et les re-
tenir, voilà ce que partout on cherche
actuellement. Et pour atteindre ce
but, partout autour de nous on s'ingé-
nie à développer l'industrie hôtelière
sous toutes ses formes, on innove, on
crée des divertissements hygiéniques,
on favorise les sports, on transforme
quelquefois même la nature pour la
rendre plus attrayante et plus atti-
rante.

Au Pays-d'Enhaut, par exemple, les
hôtels sont remplis d'étrangers, ama-
teurs des sports d'hiver. A leur inten-
tion, les sociétés de développement et
plus spécialement les sociétés d'hôte-
liers, plus directement intéressées, ont
aménagé des emplacements conforta-
bles pour la pratique du ski, de la luge
ou du patin. Sans doute, ces installa-
tions sont coûteuses, mais les brillants
résultats récompensent bien vite le
savoir-faire des initiateurs.

Et la même chose se produit en dix,
en cent autres endroits en Suisse.
Pourquoi ne ferait-on pas de même
chez nous, en pays de Gruyère? Ce ne
sont pourtant pas les emplacements
favorables ni les moyens de transports
qui font défaut. Ce qui manque peut-
être, c'est l'entente et l'esprit d'initia-
tive.

Il est bon qu'on le dise.
Mais voici que dans les pays voisins,
en France particulièrement, on cher-
che à concurrencer la Suisse dans l'in-
dustrie hôtelière. La France veut gar-
der chez elle les milliers de Français
qui chaque année débarquent en Suisse
à la recherche d'une nature pittores-
que et de l'air pur. Elle songe même

à arrêter dans leur course les milliers
d'Anglais qui la traversent à destina-
tion de notre pays. Et pour ce faire
elle travaille ferme à développer son
industrie hôtelière. Le Touring-Club
de France et la grande presse font des
efforts considérables dans ce but. Les
hôtels de province surtout sont l'objet
de leurs soins. Le Touring Club de
France ouvre maintenant un concours
de bonne tenue d'hôtels en province.
Le concours du Bon Hôtelière est ou-
vert à tout hôtel où le prix moyen,
tout compris, ne dépasse pas dix francs
par jour. Des prix de 1000, de 500 fr.
des médailles d'or et d'autres prix sont
alloués aux plus méritants. Là aussi,
on ne recule devant aucun sacrifice
pour attirer et retenir le touriste
étranger.

C'est donc une nouvelle concurrence
pour une industrie qui pourrait et qui
devrait être florissante au sein d'une
nature aussi idéale que la Gruyère.

A La Roche. — La foire de La
Roche n'a pas été favorisée par le beau
temps. Les chemins dangereux, la
pluie ont nui à la participation du pu-
blic et à l'amenée du bétail; c'est
bien regrettable.

Mais La Roche se dédommage am-
plement en faisant de brillantes affai-
res par ses ventes de bois. Les der-
nières mises communales ont produit
le beau chiffre de 30,000 francs! Et
cette heureuse commune possède de
vastes forêts, capables de supporter
encore de nombreuses ventes de la
même importance.

Voilà de quoi faire bien des envieux.

Le temps qu'il fait. — Tandis
que sur les rives du Léman ne règne
plus aucune trace de l'hiver et qu'un
gai soleil printannier réveille cette
nature enchanteresse, nous sommes
encore plongés au milieu des neiges.
Vrai est-il que jusqu'ici l'hiver a été
très supportable, fort gai même et
surtout très utile pour l'exploitation
des forêts, source de richesses pour
notre pays.

Mais voici que l'hiver se gâte et
que s'en va la belle trace. Il pleut. Il
pleuvait lundi; il pleuvra encore de-
main. On patage dans la rue, on
glisse sur le traître verglas, on risque
de se rompre les membres, l'humidité
pénètre partout et, dans la montagne,
les avalanches dangereuses dévalent
avec fracas.

Est-ce la fin de l'hiver?

Non, car voici ce que disent les
prévisions: Une vague de froid nous
menace...

Cette vague nous arrive des Etats-
Unis. Partie du Pacifique, elle s'est
abattue samedi sur New-York, cou-
vrant la ville de plusieurs pieds de
neige, tandis qu'une température si-
bérienne exerçait des ravages mortels.

Les météorologistes annoncent que
la vague, poursuivant sa course vers
l'est, est en train de franchir l'Atlan-
tique. Ne nous étonnons donc point si
nous la voyons déferler un de ces ma-
tins sur nous.

Prenons garde!...

A vendre ou à louer

auberge, avec grange, écurie, verger, quelques poses de terre. Conditions très avantageuses.
S'adresser par écrit, sous chiffres H. 306 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Domaine.

A vendre, à 1 heure de Bulle, un **joli domaine** de 8 poses, bien bâti. Facilités de paiement.

S'adresser par écrit sous chiffres H. 307 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Une maison, vins et spiritueux, demande un

un jeune homme

parlant les deux langues pour travaux distillerie et faire quelques voyages.

S'adresser par écrit, sous chiffres H. 305 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Domaine.

A vendre un domaine 25 poses d'un seul mas, bien bâti, fontaine, beau verger, gare à proximité.

S'adresser par écrit sous chiffres H. 308 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A vendre:

en mises publiques, environ **140 moudes de bois de sapin, 2000 fascines** situées au Rio du Motélon, le **mercredi 29 janvier**, à 2 heures de l'après-midi, sur place.

Rendez-vous des mises, à 1 heure, au Restaurant du Chamois.

Engins de sport d'hiver.

Luges dirigeables et Bobsleighs

Modèles et brevets Røisinger.

Catalogue sur demande.

Représentant:

Jos. Grémaud, Bulle.

A vendre ou à louer

l'ancienne boulangerie Gachet, à Pringy, située à une minute de la gare de Grayères.

Position assurée à preneur sérieux. Entrée en jouissance de suite. Conditions très favorables.

Adresser les offres par écrit à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous chiffres H 125 B

AVIS

L'atelier de cordonnier

PAUL MAYER

est transféré dans la maison de Ch. Mayer, 1^{er} étage, ancienne Croix-Blanche, Place de l'Union et Cheval-Blanc.

Se recommande toujours à son honorable clientèle.

PAUL MAYER, cordonnier.

34 ans

de succès placent le véritable

COGNAC FERRUGINEUX

GOLLIEZ

(Marque: 2 Palmiers)

au premier rang pour le traitement de l'anémie, pâles couleurs, faiblesse, etc. — En vente partout en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général: Pharm. GOLLIEZ, Morat.

MALAGA

en fûts d'origine de 16 litres à fr. 18.--, 20.-- et 24.--.

Se recommande

Francisco RIBES, à BULLE.

A louer

appartement bien exposé au soleil. Entrée de suite si on le désire. S'adresser au bureau du journal.

LOTTERIE

du Casino-Théâtre de la Ville de Fribourg.

Gros lot

Fr. 50,000.—

et nombreux autres lots formant un total de

Fr. 75,000.—

Billets à 1 fr.

En vente au Bureau de la loterie, rue du Tir, 6, à Fribourg, auprès des établissements financiers du canton et dans les principaux magasins.

Envoi contre remboursement.

Rabais aux revendeurs.

Une bonne cuisine ne peut se passer de bouillon frais. On en aura toujours à disposition en faisant usage du



BOUILLON GRANULÉ MAGGI
MARQUE CROIX ÉTOILE

Rien qu'en dissolvant les Granulés dans la quantité donnée d'eau bouillante on prépare instantanément n'importe quelle quantité de bouillon de première qualité. Bocal d'essai pour 1 litre, 80 cts. Très recommandé par A. Corboz, Tour-de-Trême.

Marée

à bon marché.

On vendra tous les jeudis au

Magasin Vve Louis TREYVAUD

des poissons frais non salés de la Mer du Nord. Importation directe.

Cabillaud Brochet Merlans

depuis 40 cts. la livre.

Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que:

Journaux et brochures;

Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;

Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.



Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;

Statuts et règlements de sociétés, etc.;

Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;

Enveloppes avec raison sociale imprimée.

Prix très modérés.

J'offre à vendre

ma maison au centre du village de La Tour-de-Trême.

Excellente situation pour un commerçant. Présenter les offres à M. ANDREY, not., à BULLE.

Tobie Pauchard.

Vente de bois.

Lundi 3 février prochain, dans la forêt cantonale des Combes, vente publique de 220 billes hêtre, 60 billons sapin, 15 billes orme, 8 billes érable, 80 stères hêtre, 15 stères sapin et 7 tas de déponille. Rendez-vous, à 1 1/2 h., au Châtelet.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère: Alf. REMY.

A louer:

un logement de 2 chambres et cuisine, bien exposé au soleil, pour personnes tranquilles, chez M. Paul GEISENHOFF, rue de la Sionge, Bulle.

Vente de bois.

La Commune d'Eney offre à vendre en soumission une centaine de billes de foyard préparées à proximité de la route cantonale.

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au Syndic, auprès duquel les soumissions sous pli fermé et portant la mention: Billes de foyard, seront déposées jusqu'au 4 février, à six heures du soir.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

A vendre:

8000 pieds de bon foin et regain, en bloc ou en parties, à distraire ou à consumer sur place.

S'adresser au bureau du journal.

A louer:

un joli logement avec eau et lumière électrique.

S'adresser au bureau du journal.

UN PRODUIT QUI N'A PAS

sa réputation

VOLE toujours

grandissante

c'est bien notre

merveilleux

BONBON DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges.

En vente partout.

contre rhumes, toux, catarrhes, etc.

Goût agréable.

Déposé [H288X]

Avis: Tout bonbon ne portant pas le mot VOSGES

entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser.

Vente en gros: BRUGGER & PASCHE,

fabriche de confiserie, Genève.

LOTS

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendié de Planfayon

4376 lots en espèces — fr. 60,000

1^{er} fr. 15000, 5000, 1000,

etc., etc.

Les billets à fr. 1.— sont en vente au Bureau central à Fribourg, par les revendeurs pourvus d'affiches et par le Bureau d'expédition de billets de loteries suisses à St-Maurice.

Sur 10 billets 1 billet gratuit.

Grand rabais pour les revendeurs.

L'atelier de reliure

E. JUDET

est transféré rue de la Sionge, maison Philpona-Mazoni.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Proportions gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich. B91

A louer:

en ville, une jolie chambre meublée, au soleil levant chauffable. S'adresser à Mme Vve VASSERFALLEN.

A VENDRE

Dominique Gallina offre à vendre de gré à gré maison neuve et place à La Tour-de-Trême.

Vente de bois.

Mardi 28 janvier, dans les forêts cantonales de Bouleyres et Sau-thaux, vente publique de 350 billons sapin, 15 billes hêtre, 1 bille chêne, 12 stères sapin, 15 stères hêtre et 70 tas de branches. Rendez-vous, à 9 heures, devant la ferme Yerly.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère. Alf. REMY.

A vendre:

bois coupé pour potager et troncs pour fourneau, bien secs, chez M. Claude Barbey, à Morton.

A vendre

bon chien de garde et de trait. S'adresser au bureau du journal.

A vendre:

quelques cests sagots bon secs. S'adresser à M. Casimir GREMAUD, à Echarlens.

Logements à louer

chez Torche, La Tour.

Boucherie-Charcuterie.

Le soussigné informe l'honorable public de Broc et des environs qu'il a ouvert une boucherie-charcuterie ancienne (Erzest Mauron).

On y trouvera tous les jours de la viande de premier choix, ainsi que de la charcuterie fraîche et cuite.

Se recommande, G. Wasserfallen.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ADITEURS.